

Tatouage au henné noir : attention aux allergies

Le henné noir, utilisé pour réaliser certains tatouages temporaires, peut être à l'origine de vives réactions allergiques allant des démangeaisons à l'œdème, en passant par la brûlure. La faute au paraphénylènediamine (PPD), un colorant noir ajouté au henné naturel. Problème : les personnes allergiques le resteront à vie et pourront aussi être sensibles à d'autres produits apparentés, comme les colorants textiles. Pour les tatouages éphémères, les médecins recommandent de privilégier le henné naturel, d'une teinte marron ou orange, qui présente moins de risques.

Soins dentaires

Les tarifs évoluent en 2018

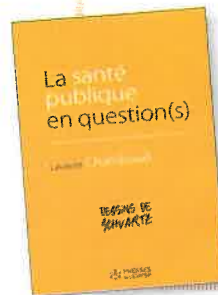
Les tarifs des soins dentaires vont changer à partir du 1^{er} janvier 2018. Un arrêté, publié au *Journal officiel* le 31 mars, prévoit, entre autres, un plafonnement progressif des tarifs des prothèses sur quatre ans (550 euros en 2018 et 510 euros en 2020 pour une couronne céramométallique) avec une base de remboursement des couronnes passant à 120 euros en 2019. Il entérine également une augmentation du prix des soins conservateurs. Le traitement d'une carie, par exemple, coûtera 67 euros en 2018, contre 41 euros aujourd'hui.

Alcool : pas plus de deux verres par jour

Toute consommation d'alcool est à risque pour la santé : tel est le message que souhaitent faire passer les experts de Santé publique France et de l'Institut national du cancer (Inca) à travers un avis publié début mai. Ils recommandent aux consommateurs d'alcool de ne pas boire plus de dix verres standard par semaine et pas plus de deux par jour pour les hommes comme pour les femmes. Ils proposent également une taxation des boissons alcoolisées proportionnelle à la quantité d'alcool qu'elles contiennent afin d'alimenter un fonds dédié aux actions publiques de prévention et de recherche.

La santé publique accessible à tous

Ce petit livre traite de la santé publique, un sujet *a priori* austère et rébarbatif. Pourtant, à travers dix questions que tout le monde peut se poser, l'auteur, qui est médecin de santé publique, réussit à expliquer de façon claire des notions complexes. « Notre système de santé est-il le meilleur au monde ? », « La prévention, ça coûte de l'argent ou ça en rapporte ? », « La démocratie : ça se conjugue comment avec la santé ? »... Chaque question est illustrée par un dessin humoristique pour entrer, avec bonne humeur, dans le vif du sujet.



La santé publique en questions, de Laurent Chambaud, dessins de Loïc Schvartz, Presses de l'EHESP, 12 euros, 128 pages.

Vaccins

De nouvelles recommandations

Le ministère de la Santé a mis à jour, mi-avril, ses recommandations vaccinales. Parmi les nouveautés, le BCG est désormais proposé aux enfants dès 2 mois (sauf en Guyane et à Mayotte où la vaccination est recommandée avant la sortie de la maternité). L'âge de la première injection contre le méningocoque C est abaissé à 5 mois avec une seconde à 12 mois. La vaccination contre les papillomavirus humains est, quant à elle, disponible pour les hommes homosexuels jusqu'à l'âge de 26 ans. Chez les jeunes femmes non vaccinées, le vaccin nonavalent (qui protège contre neuf souches de virus) est préconisé.

Plus d'infos : Vaccination-info-service.fr.

